

## Rémunération des dirigeants mandataires sociaux

### Rémunération du Président-Directeur Général et du Directeur Général Délégué

Le Conseil d'administration réuni le 3 octobre 2017 a, sur proposition du Comité des mandataires et des rémunérations et conformément à la politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux approuvée lors de l'assemblée générale du 11 mai 2017, confirmé que la rémunération monétaire (fixe, part variable cible et maximum) de Monsieur Hubert Sagnières, Président-Directeur Général, n'évoluerait qu'à compter de la date de réalisation définitive du rapprochement avec Luxottica pour tenir compte de son nouveau périmètre de responsabilités. Il a également décidé de maintenir la rémunération monétaire de Monsieur Laurent Vacherot, Directeur Général Délégué, jusqu'à la date du rapprochement définitif avec Luxottica.

	Hubert Sagnières Président-Directeur Général		Laurent Vacherot Directeur Général Délégué	
	2016	2017 jusqu'au "closing"	2016**	2017 jusqu'au "closing"
Rémunération fixe	800 000 €	800 000 €	650 000 €	650 000 €
Rémunération variable cible au titre de l'exercice	800 000 €	800 000 €	650 000 €	650 000 €
Rémunération variable maximum au titre de l'exercice	1 600 000 €	1 600 000 €	1 300 000 €	1 300 000 €

\* Date de la réalisation de l'apport des actions Luxottica à Essilor

\*\* Laurent Vacherot a été nommé Directeur Général Délégué le 6 décembre 2016. Les montants indiqués correspondent à une rémunération annuelle.

### Rémunérations à long terme / Attribution 2017

En vertu des résolutions 14, 15 et 16 approuvées par l'Assemblée Générale réunie le 5 mai 2015, le Conseil d'administration a décidé d'attribuer des actions de performance et des options de souscription capées de performance à 12 898 collaborateurs de l'entreprise correspondant à un nombre maximal de 1 613 235 actions (1 481 219 actions de performance et 132 016 options de souscription capées).

Dans le cadre de ce plan, le Conseil d'administration a décidé, sur proposition du Comité des mandataires et des rémunérations, d'attribuer :

- 50 000 actions de performance à Monsieur Hubert Sagnières, Président-Directeur Général, dont 15 000 actions de performance sous condition suspensive de la réalisation de l'apport des actions Luxottica à Essilor. Ceci représente 3,1 % du nombre total d'actions attribuées et 0,023 % du capital de la société au 30 septembre 2017.

- 32 000 actions de performance à Monsieur Laurent Vacherot, Directeur Général Délégué, soit 2,0 % du nombre total d'actions attribuées et 0,015 % du capital de la société au 30 septembre 2017.

L'acquisition définitive de l'intégralité des actions est soumise à une condition de présence dans la société et à des conditions de performance résumées ci-dessous.

D'une part, pour l'ensemble des bénéficiaires salariés, dirigeants et dirigeants mandataires sociaux, le nombre d'actions reçu sera déterminé à l'issue de la période de mesure de la performance (de 3 à 6 ans maximum à compter de la date d'attribution) et en fonction de la progression annualisée du cours de bourse de l'action Essilor pendant cette même période.

D'autre part :

- pour les membres du Management Committee, le nombre d'actions reçu sera, en outre, déterminé en fonction de la moyenne des taux de réalisation de la part Groupe de leur rémunération variable annuelle pendant la période de mesure de la performance (de 3 à 6 ans maximum à compter de la date d'attribution).
- pour les dirigeants mandataires sociaux, le nombre d'actions reçu sera, en outre, déterminé en fonction de la moyenne des taux de réalisation des objectifs de leur rémunération variable annuelle pendant la période de mesure de la performance (de 3 à 6 ans maximum à compter de la date d'attribution).

La moyenne étant plafonnée à 1, elle ne peut que réduire le nombre d'actions acquises par les membres du Management Committee et les dirigeants mandataires sociaux.

La période d'acquisition pour les résidents fiscaux français sera d'au moins 3 années suivie d'une période de conservation de 2 années ; la période d'acquisition pour les non résidents fiscaux français sera d'au moins 4 années, sans aucune période de conservation des actions.

En sus des obligations de conservation des actions applicables à tous les bénéficiaires des plans d'actions de performance, les dirigeants mandataires sociaux sont tenus de conserver pendant toute la durée de leur mandat le tiers des actions définitivement acquises. Cette obligation de conservation spécifique aux dirigeants mandataires sociaux est levée dès lors qu'ils détiennent, de manière permanente, un montant cumulé (au fur et à mesure des acquisitions d'actions et des levées d'options) équivalent à deux années de rémunération monétaire cible (rémunération fixe + part variable cible).

## **A propos d'Essilor**

*Essilor est le numéro un mondial de l'optique ophtalmique. De la conception à la fabrication, le groupe élabore de larges gammes de verres pour corriger et protéger la vue. Sa mission est d'améliorer la vision pour améliorer la vie. Ainsi, le groupe consacre plus de 200 millions d'euros par an à la recherche et à l'innovation pour proposer des produits toujours plus performants. Ses marques phares sont Varilux®, Crizal®, Transitions®, Eyezen™, Xperio®, Foster Grant®, Bolon™ et Costa®. Essilor développe et commercialise également des équipements, des instruments et des services destinés aux professionnels de l'optique.*

*Essilor a réalisé un chiffre d'affaires net consolidé de plus de 7,1 milliards d'euros en 2016 et emploie environ 64 000 collaborateurs. Le groupe, qui distribue ses produits dans plus d'une centaine de pays, dispose de 33 usines, de 490 laboratoires de prescription et centres de taillage-montage ainsi que de 5 centres de recherche et développement dans le monde (au 31 décembre 2016). Pour plus d'informations, visitez le site [www.essilor.com](http://www.essilor.com).*

*L'action Essilor est cotée sur le marché Euronext Paris et fait partie des indices Euro Stoxx 50 et CAC 40.*

*Codes : ISIN : FR0000121667 ; Reuters : ESSI.PA ; Bloomberg : EI:FP.*

-----  
**Relations Investisseurs et Communication Financière**

Tél. : +33 (0)1 49 77 42 16